

## FORMATIONS EUROPÉENNES AU TÉLÉPILOTAGE DE DRONE 2024

### Conformes aux règlements d'exécution (UE) 2019/945 et 2019/947

			FORMATION THEORIQUE A1-A3 / A2(BAPD) / CATS				FORMATION PRATIQUE STS
			PRE-REQUIS	DUREE	COÛT	EXAMEN	
<b>CATEGORIE OUVERTE</b>	A1 - A3	A1 : Permet de piloter un UAS en vue, de classe C0 et C1 de masse ≤ 900g (survol toléré de personnes)  A3 : Permet de piloter un UAS en vue, masse jusqu'à 25kg et 150m de toute habitation	Aucun	1 jour	300 €	Attestation de formation DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour les scénarios A1-A3	Initiation au vol OFFERT
	A2	A2 : Permet de piloter un UAS en vue, de classe C2, masse de ≤ 4Kg (survol toléré de personnes)	Attestation de formation A1-A3	3 jours	1 000 €	BAPD (Brevet Aptitude Pilote à Distance) Possibilité de passer l'examen dans notre centre de formation	Pratique A2 Auto-Certification (pas de formation pratique obligatoire)
<b>CATEGORIE SPECIFIQUE</b>	STS-01 STS-02	STS-01 : Permet de piloter un UAS en vue, de classe C5 de masse ≤ 25Kg (en agglomération)  STS-02 : Permet de piloter un UAS hors vue, de classe C6 de masse ≤ 25Kg (jusqu'à 2km de rayon)	Brevet Aptitude Télépilote à Distance (BAPD)			Tronc commun BAPD (A2) et CATS (STS)	CATS (Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique) Possibilité de passer l'examen dans notre centre de formation

0	1	A1	Drone C0 : masse au décollage (Maximum Take Off Mass (MTOM)) ≤ 250 g
2			Drone C1 : MTOM ≤ 900 g
3		A2	Drone C2 : MTOM ≤ 4 kg
4	5	A3	Drone C3 ou C4 : MTOM ≤ 25 kg
6	STS 01 - 02		Drone C5 (vol en vue directe) ou C6 (vol hors vue directe) : MTOM ≤ 25 kg